

elle formule des recommandations précises en vue d'une action concertée et elle constitue le moyen grâce auquel les nations peuvent travailler de concert à établir et à exécuter des programmes.

L'aide technique de l'OAA s'étend à de nombreux problèmes d'agriculture, tant simples que complexes. L'introduction, par exemple, dans plusieurs pays arriérés, de la faux (à la place des faucilles de facture grossière), de la houe et d'autres simples instruments à main a valu des vivres plus abondants à ceux qui doivent dépendre presque entièrement de la culture du sol. A mesure que le cultivateur deviendra habile à manier ces outils, on pourra introduire dans ces pays de l'équipement plus complexe. Les pays plus avancés ont des problèmes différents et ils sollicitent de l'aide et des conseils à l'égard de presque tous les aspects de l'industrie, depuis les questions relatives au sol lui-même jusqu'à celles de l'entreposage de la commercialisation et du financement du produit fini.

L'Organisation étant essentiellement internationale, le personnel du siège à Rome est cosmopolite. Une mission technique peut, pour la même raison, se composer d'officiels recrutés dans différents pays membres, mais tous sont des spécialistes des questions agricoles sur lesquelles ils sont appelés à donner des conseils. Un certain nombre de Canadiens font partie du personnel du siège de l'OAA et des spécialistes canadiens ont travaillé en Afghanistan, à Ceylan, au Chili, en Égypte, en Ethiopie, en Finlande, à Haïti, dans l'Inde, en Irak, en Corée, en Malaisie et au Pakistan. Des universités canadiennes et des ministères fédéraux et provinciaux ont participé au programme élargi d'assistance technique de l'OAA en donnant une formation à des boursiers.

Section 2.—L'agriculture et les provinces*

Sous-section 1.—Services agricoles

Terre-Neuve.—Les services agricoles officiels de Terre-Neuve sont dirigés par la Division de l'agriculture du ministère des Mines et Ressources.

La Division maintient un service de vulgarisation et encourage l'expansion de l'agriculture en subventionnant l'achat de reproducteurs de race pure et le défrichage; en aidant les expositions agricoles et en versant une subvention sur les calendriers agricoles. Chaque année, des bourses sont accordées aux jeunes gens pour leur permettre de suivre un cours universitaire de deux ans en agriculture. Le programme de défrichage agricole, exécuté à l'aide de tracteurs appartenant à la province, est confié à la Division de la mise en valeur des terres du ministère des Mines et Ressources.

Île-du-Prince-Édouard.—Le ministère de l'Agriculture est dirigé par un ministre assisté d'un sous-ministre, d'un surintendant et d'un surintendant adjoint de l'industrie laitière, d'un pathologiste, d'un directeur des services vétérinaires et de cinq vétérinaires subventionnés, d'un adjoint pour les questions relatives au sol, d'un directeur de la production avicole, de trois représentants régionaux, d'un agronome, d'un directeur et d'un directeur-adjoint des cercles féminins.

Nouvelle-Écosse.—Le Comité consultatif de la Nouvelle-Écosse relatif aux services agricoles a été institué il y a quelques années en vue de favoriser l'exécution efficace, dans la province, des programmes et entreprises agricoles des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture.

* Renseignements fournis par les différentes provinces.